



Parc national
de la Guadeloupe



Saint Claude, le 10 Juin 2020

L'accès à l'îlet Blanc interdit jusqu'au 15 août

La situation sanitaire et les différentes restrictions de circulation avaient jusqu'à présent protégé la faune sauvage des dérangements. La circulation en mer ayant été rétablie, il convient de rappeler que l'îlet Blanc est interdit de débarquement par arrêté préfectoral, jusqu'au 15 août prochain.

Une interdiction de débarquement, pourquoi ?

Cette mesure, a pour objectif de protéger les sternes, ces oiseaux marins localement appelées "mauves", qui viennent se reproduire sur ce banc de sable et y installer leurs nids.

Le dérangement occasionné par la présence de personnes ou d'embarcations à proximité immédiate peut avoir de graves conséquences. Les sternes qui nichent au sol quittent leur nid au moindre dérangement : les œufs ou les poussins se retrouvent alors sans aucune protection. Si l'absence se prolonge, la progéniture périt rapidement soit par insolation, soit victime de prédateurs (bernard-l'hermite, oiseaux, ...). Les nids difficiles à distinguer dans le sable clair peuvent être aussi piétinés par les visiteurs mal informés...

L'année dernière, grâce à la vigilance des agents du parc national, des prestataires de la baie du GCSM et du respect des mesures par la population la reproduction des deux espèces avait été exceptionnelle.

30 nids de Sterne de Dougall et 50 nids de Petite Sterne avaient été observés.

L'année 2020 pourrait bénéficier des mêmes conditions si le climat est favorable, mais surtout si la population respecte l'arrêté d'interdiction.

Des panneaux mis en place sur l'îlet lui-même et sur les quais du port de pêche de Sainte-Rose informent le public de cette interdiction qui s'impose à tous. Trois marques spéciales sont également mises en place autour de l'îlet à la limite des 100 mètres.

Contact presse : Maitena JEAN
Tél : +590 5 90 41 55 55 Fax : +590 5 90 41 55 56
Port : 0690 37 29 89
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



Un patrimoine à protéger

Deux espèces de sternes se reproduisent sur l'îlet Blanc. La Petite Sterne et la Sterne de Dougall. Pour cette dernière, classée en danger critique en Guadeloupe par l'Union mondiale pour la Nature (UICN), l'îlet blanc est l'unique site de reproduction dans notre archipel, d'où son importance majeure.

Chaque année avant l'arrivée des Sternes, les agents du Parc national interviennent sur le site pour le préparer (nettoyage, dératisation, pose de formes...).
Merci des les aider à préserver cet élément précieux du patrimoine de la Guadeloupe.



Poussins de Sternes de Dougall, © Elodie Guilhot / PNG